



Délibération du Conseil Communautaire

Le mardi 15 avril 2025 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Montagrier sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 09 avril 2025 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	46	Allain Tricoire – Bernadette Bazinet – Janick Laville -Jean-Didier Andrieux -Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye -Clément Lemerrier -Géry Denis -Gilles Mercier -Nicolas Platon -Catherine Bezac Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Philippe Chotard – Romain Perruchaud – Christophe Gontier – Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël de Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Julie Bordet – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	2	Bruno Beuque pour la commune de Bouteilles Saint Sébastien Frédéric Queyret pour la commune de Saint André de Double
Titulaires absents	12	Jean-Pierre Prigul – Christine Berthé -Lisa Boyer -Alfred Gonnard - Joël Constant – Bruno Limerat – Christophe Rossard -Pierre Guigné – Philippe Dubourg – Jean-Claude Arnaud – Denis Ferrand -Edwige Badel
Procurations	7	Jean-Pierre Prigul à Allain Tricoire Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Bruno Limerat à Daniel Bonnefond Philippe Dubourg à Jean-Pierre Prunier Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Denis Ferrand à Pierre Janaillac Edwige Badel à Julie Bordet

DELIBERATION N° 2025 /63 : (Code Nomenclature / 751)**DATE : 15 AVRIL 2025****RAPPORTEUR : Jean-Pierre Chaumette****OBJET : Autorisation donnée au Président de déposer une demande de subvention au titre du LEADER pour le co-financement de la boucle pédestre « Du Moulin au Moulin » – Secrets en Val de Dronne**

La Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR), via le service développement territorial souhaite mettre en œuvre un projet de boucle d'itinérance pédestre. Associé à la création d'un sentier pédestre (entre 16 et 22 km) parcourant 5 communes (Montagrier, Saint-Méard-de-Dronne, Douchapt, Tocane et Saint-Victor), le projet porte un volet de restauration de la roue et des vannes de la Maison de la Dronne à Montagrier, chef-lieu pour la CCPR en matière de déploiement d'animations de sensibilisation à la préservation de la biodiversité, de l'environnement et du patrimoine lors de la saison touristique (avril-octobre inclus).

L'impact pour le territoire serait prégnant pour l'ensemble des échelons géographiques locaux permettant ainsi une intégration des enjeux de transitions à savoir écologique et sociale pour une mise en valeur touristique durable (activités de pleine nature, découverte du patrimoine naturel, paysager et bâti) autour de ce projet d'itinérance douce et active.

Afin de le mettre en œuvre, nous pouvons bénéficier d'un co-financement du projet à hauteur de 80 % par les fonds européens au titre du LEADER du programme du Pays Périgord Vert (PPV). Dans l'orientation stratégique n°7 : Stimuler un tourisme durable principalement mais aussi au sein de l'orientation n°1 : « développer les services en centres-bourg », la n°2 : « Agir pour la santé des habitants » et la n°4 « Promouvoir une mobilité durable ». Aussi, le projet répond aux deux objectifs du GAL à savoir : « Renforcer l'attractivité durable et équilibrée des territoires et l'accès aux services » et « Soutenir des dynamiques d'innovation et de reconversion territoriales. ».

Le coût prévisionnel est de 244 789 euros HT dont 20 % serait à la charge de la CCPR et le plan prévisionnel est le suivant :

COÛTS PRÉVISIONNELS	€ HT	RESSOURCES PRÉVISIONNELLES	€ HT	Part (%)
Études	32 009	Fonds européens	195 831	80 %
Passerelle	117 000	Autofinancement CCPR	48 958	20 %
Caillebotis	38 000			
Panneautage et mobilier pédagogique	28 300			
Reconstruction roue de la Maison de la Dronne	29 480			
TOTAL	244 789	TOTAL	244 789	100 %

Après avoir eu un avis favorable du GAL, instance de pré-sélection du Pays Périgord Vert, qui s'est tenu le 11 avril 2025, le conseil communautaire à l'unanimité décide de :

- valider le projet et le plan de financement présentés ci-dessus ;
- autoriser le Président à solliciter une aide au titre du fonds européen LEADER à hauteur de 80 % du montant de l'investissement ;
- s'engager, le cas échéant, à financer le reste à charge de l'opération ;
- de déposer un dossier de subvention auprès des services de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 55

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Publié le 30-04-2025

**Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet**

**Le secrétaire de séance
du 15 avril 2025
Yves Mahaud**



Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 17/04/2025 08:05:22